Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 022-212200752-20260305-20260305_02-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL d'HEMONSTOIR

Date de la convocation

28 février 2026

Date de l'affichage

28 février 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 13
Présents : 12
Votants : 13

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars à dix-neuf heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Benoît LARVOR, Maire.

Etaient présents : Benoît LARVOR, Maire – Josette LE PONNER, Didier LASSALLE, Marc GUILLAUME Adjoints – Claude GALLAIS, Delphine SEBILLE, Arnaud LE GOFF, Evelyne DRION, Laurence GLOUX, Laëtitia OGER, Marc LE BOUDEC, Cédric LE GALL.
Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés :
Lionel GUILLOU ayant donné pouvoir à Marc GUILLAUME

Absent : /

Secrétaire de séance : Josette LE PONNER

02-03/2026 OBJET : Vote des subventions 2026

Le Conseil municipal décide de voter les subventions suivantes :

Ronde des Vallées	3 000,00 €
L'Hémondanaise	1 500,00 €
L'Hémondanaise (ASCRL Culture)	2 705,63 €
Asach foot	1 300,00 €
Comité des fêtes	3 200,00 €
Société de chasse	200,00 €
Pêche	200,00 €
Karacool	200,00 €
ASCRL Culture	1 329,97 €
ASCRL Sport	2 340,77 €
MFR de LOUDEAC	200,00 €
Donneurs de sang	50,00 €
Restos du Cœur	100,00 €
Adapeï	130,00 €
ODCM	500,00 €
Sons de Bretagne	1 000,00 €
Amicale des sapeurs Pompiers St Caradec	50,00 €

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 022-212200752-20260305-20260305_02-DE

SHR Loudéac	31,00 €
Comice agricole	160,00 €

Messieurs Benoît LARVOR et Claude GALLAIS et ne prennent pas part au vote de la subvention de La Ronde des Vallées.
Monsieur Lionel GUILLOU ne prend pas part au vote de la subvention du Comité des Fêtes.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,
Benoît LARVOR

La secrétaire de séance
Josette LE PONNER